

Vincent Peillon : "L'école que je veux"

Créé le 11-02-2013 à 12h22 - Mis à jour le 12-02-2013 à 07h29

Obs

Par [Le Nouvel Observateur](#)

Alors que les enseignants sont à nouveau en grève ce mardi, le ministre de l'Education publie le 21 février un livre sur la refondation de l'école. Extraits.



Le ministre de l'Education nationale, Vincent Peillon. (WITT/SIPA)



Au moment où il rencontre ses premières difficultés dans un poste gouvernemental déterminant pour la gauche, le ministre de l'Education nationale publie le 21 février, "Refondons l'école. Pour l'avenir de nos enfants" (Seuil). "Le Nouvel Observateur" en publie les premiers extraits.

L'école française injuste

"Notre école est pensée comme une 'machine à trier'. Elle produit essentiellement de la distinction et de la sélection. De l'abstraction aussi, seule excellence véritablement reconnue. Le système d'orientation reproduit cette hiérarchie scolaire, conduisant, pour les enfants des catégories populaires et moyennes, à une sous-information et à des orientations subies, en grande partie responsables des échecs, du décrochage final et des inégalités de destin. Les enfants en pâtissent. Le pays aussi."

Les expériences à l'étranger

"[...] Nous devons, à la manière d'un élève qui rencontre des difficultés, porter notre regard sur les efforts et les méthodes de ceux qui ont, aujourd'hui, de meilleurs résultats que nous, et qui peuvent nous inspirer.

En effet, les systèmes scolaires les plus performants, de la Finlande à la Corée du Sud, aussi différents soient-ils, partagent un certain nombre de traits communs. Ils prêtent, au début de la scolarité, une attention particulière aux premiers apprentissages. Ils offrent une véritable formation initiale et continue à leurs enseignants, fortement professionnalisante, permettant une entrée progressive dans le métier [...]. Ils réduisent les inégalités par une certaine forme de mixité scolaire et sociale, et offrent à tous leurs élèves un enseignement commun, jusque tard dans la scolarité."

Etre plus créatifs

"En France, si 25% des élèves ont des acquis fragiles et si 15% d'entre eux connaissent des difficultés sévères ou très sévères à l'entrée en collège, c'est bien que le mal est antérieur. [...] Nous devons être plus créatifs, plus innovants, plus pédagogues. C'est l'objectif du dispositif que nous appelons "plus de maîtres que de classes" et qui mobilisera une grande partie des 7.000 postes supplémentaires consacrés à l'amélioration de l'encadrement pédagogique dans les zones difficiles sur la durée du quinquennat. La présence, à certains moments, de deux maîtres dans la classe doit permettre la prise en charge de groupes d'élèves au plus près de leurs besoins. [...]"

Les nouveaux rythmes de la semaine

"[...] A la fin d'une longue journée, les enfants sont moins attentifs. Ils peinent à se concentrer, s'agitent de plus en plus. Ils n'apprennent plus. [...] C'est pourquoi les journées seront raccourcies [...] Des heures en moins qui seront récupérées le mercredi matin où elles pourront cette fois être utiles à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, du calcul."

Le respect du temps de travail des enseignants

"[...] Certains professeurs craignent d'y perdre. Or, ils ne travailleront pas, je tiens à l'expliquer ici, davantage. Leur service, calculé annuellement sur la base de 27 heures hebdomadaires, 36 semaines par an, soit 972 heures annuelles, est inchangé ; le mercredi matin étant compensé, comme pour les élèves, par un moindre temps quotidien strictement équivalent. Mais [...] ils viendront une demi-journée de plus et que cela représente un effort. Nous avons pris, à l'issue d'un dialogue permanent avec les représentants des enseignants, cet

effort en considération. [...] La réforme du temps scolaire se poursuivra dans les années qui viennent [...]. Le collège et le lycée devront aussi pouvoir en bénéficier."

De nouveaux concours de recrutement

"Pour que [...] nos professeurs puissent répondre aux attentes qui sont les nôtres à leur égard, il faut aussi changer les épreuves des concours. [...] Chacun comprendra que si les concours de recrutements restaient fondés, exclusivement ou presque, sur la seule maîtrise de connaissances disciplinaires – par ailleurs absolument indispensables –, aucun candidat n'éprouverait la nécessité d'apprendre son métier au sein d'une École supérieure du professorat et de l'éducation."

Plus d'argent pour l'éducation prioritaire

"On croit souvent – puisque c'est sa définition même – que les établissements relevant de l'éducation prioritaire reçoivent davantage que les autres. La réalité est bien différente. [...] La Cour des comptes a eu l'occasion de démontrer que l'Éducation nationale ne favorise pas particulièrement les territoires où les élèves sont en grande difficulté scolaire. [...] L'État dépense 20 % de plus pour former un élève parisien que pour former un élève de l'académie de Créteil."

La morale laïque

"Une éducation morale n'est pas un dressage. Elle est, au contraire, une réflexion sur le sens de l'existence, les grandes valeurs humaines, les notions fondamentales qui guident inséparablement vies individuelles et vies collectives. Elle n'est pas davantage une morale d'État puisqu'elle enseigne précisément le refus de toutes les orthodoxies, et la possibilité d'interroger tous les pouvoirs au nom de la seule valeur imprescriptible qu'est la liberté et la dignité de la personne humaine".

"Refondons l'école. Pour l'avenir de nos enfants" (© Seuil)